

Pont-de-Salars, le 2 septembre 2026,

Le principal

A

Mesdames et Messieurs
les responsables légaux
des élèves du collège Jean AMANS

Le principal

Jean-Philippe TERRACOL

**COURRIER DE RENTREE A L'ATTENTION DES RESPONSABLES
LEGAUX**

Madame, Monsieur,

Collège Jean Amans
295 rue des genêts
12290 PONT-DE-SALARS
Tél 05 65 46 85 69

0120018e@ac-toulouse.fr

En cette rentrée, je vous adresse ce courrier sur papier en raison de l'impossibilité d'utiliser les applications numériques de l'éducation nationale, comme vous l'avez sans doute appris par la presse. Ce courrier sera également visible sur la page d'accueil de l'ENT, seule partie de l'ENT à être consultable pour le moment.

Tout d'abord, je souhaite à votre enfant une excellente année scolaire, beaucoup de réussite et d'épanouissement dans notre collège.

La durée de la panne informatique n'est pas encore connue. Je vous tiendrai informés du retour à la normale. Dans l'immédiat, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone pour toute demande de renseignement.

Je vous donne 4 informations :

- 1) Nous mettons en place en ce début d'année une règle importante concernant les téléphones portables. Vous le savez, **leur usage est interdit dans l'enceinte du collège** (sauf à la demande des professeurs pour un usage pédagogique, signifié aux élèves au cas par cas, ou pour un usage médical validé avec l'infirmière du collège, ou pour d'autres cas exceptionnels qui auraient été validés par la vie scolaire, les professeurs ou moi-même). Les élèves peuvent cependant avoir un téléphone portable au collège, qui peut leur servir sur le chemin de l'aller au collège ou le chemin du retour, hors de l'établissement. **Mais le téléphone doit rester impérativement éteint dans l'enceinte du collège, et à compter de cette rentrée, nous demandons aux élèves de le placer impérativement dans leur casier ou dans leur sac. Aucun téléphone ne devra être conservé dans les poches des vêtements pendant la journée au collège.**
- 2) Comme je l'ai indiqué lors de l'accueil des élèves de sixième, la réunion de rentrée avec les parents des élèves de sixième aura lieu **mardi 8 septembre à 18h.**
- 3) La réunion de rentrée avec les parents des élèves de troisième aura lieu **mardi 22 septembre à 18h.**
- 4) Le stage des élèves de troisième aura lieu **du 30 novembre au 4 décembre.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Jean-Philippe TERRACOL

